

VAUX LE PENIL, le 20 Février 2023

Fabricant : EOLIANCE RESIDENTIEL
949, avenue Saint-Just
FR-77000 VAUX LE PENIL

Déclare sous sa seule responsabilité que les produits suivants :

Marque	VMC
AUTOGYRE	AUTODRY 50L

Sont conformes à la législation d'harmonisation de l'Union Européenne applicable, soit :

- Directive Machine 2006/42/CE
- Directive Basse Tension 2014/35/UE
- Directive CEM 2014/30/UE
- Directive ROHS 2011/65/UE
- Règlement REACH 1907/2006/UE
- Règlement Eco-conception 1253/2014/UE
- Normes EN60335-1(2012), A1(2019), A2(2019), A11(2014), A13(2017), A14(2019), A15(2021) relatives à la sécurité des appareils électrodomestiques, règles générales.
- Normes EN 60335-2-40(2003), A1(2006), A2(2009), A11(2004), A12(2005), A13(2012) relatives à la sécurité des appareils électrodomestiques, règles particulières pour les déshumidificateurs.
- Norme EN 62233(2008) relative à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques des appareils électrodomestiques.
- Normes EN 55014-1(2021), EN 55014-2(2021), EN 61000-3-2(2019) et EN 61000-3-3(2013) relatives aux exigences de compatibilité électromagnétique des appareils électrodomestiques.

Identification et traçabilité :

Chaque appareil est identifié par une étiquette portant la référence complète ainsi qu'un numéro de série individuel permettant la traçabilité.

Stéphane PHILIPPE
Responsable Bureau d'Etudes – R&D
Ventilation – Sécurité Incendie

